Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2008) **Heft:** 229-230

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dans les cantons



ARGOVIE

• Un ancien député de Bâle-Campagne, qui était en fuite depuis 2005, a été arrêté par une patrouille de gardes-frontière près de Laufenburg (AG). Il était en possession de faux papiers et d'une arme. Cet ancien représentant des Démocrates suisses est accusé d'avoir tiré sur sa fille et l'ami de celle-ci en avril 2004. La jeune femme avait été blessée au dos. Le père, lui, s'était évadé en janvier 2005 de la clinique psychiatrique de Liestal.



- Un écolier fribourgeois est tombé dans la fosse aux loups du zoo de Bâle. Une louve l'a attaqué et l'a mordu à la tête. Un visiteur a pu retirer l'enfant de la fosse, pendant qu'une jeune fille de 14 ans maintenait l'animal à distance. L'écolier, âgé de 10 ans, a immédiatement été transporté à l'hôpital avec des blessures à la tête, heureusement sans gravité. L'enfant s'est probablement penché au-dessus de la fosse et a basculé.
- La compagnie aérienne irlandaise Ryanair réduit ses capacités pour la saison hivernale. La compagnie aérienne à bas coûts fermera temporairement sept de ses bases en Europe, dont Bâle, du 4 novembre au 19 décembre prochain. Ryanair explique que les coûts de ces aéroports sont parmi les plus élevés d'Europe.



BERNE

• Le gouvernement bernois s'oppose à l'introduction du couvre-feu pour les jeunes de moins de 16 ans pour lutter contre l'insécurité et les incivilités. Il ne

veut pas que l'État de droit se transforme en État policier. Dans sa réponse à une motion d'un député de l'Union démocratique fédérale, l'exécutif estime que les bases actuelles suffisent et peuvent être appliquées pour réduire la violence, ainsi que la consommation abusive d'alcool et de drogue parmi les jeunes.

• La fosse aux ours de la ville de Berne est orpheline de l'un de ses deux pensionnaires. Tana, âgée de 27 ans, a dû être endormie en raison de son mauvais état de santé. Le plantigrade était handicapé par l'arthrose.



FRIBOURG

- L'auteur des coups de feu tirés en l'air le 17 février dernier à Granges-Paccot (FR) pour fêter l'indépendance du Kosovo ira en prison. Ce ressortissant kosovar de 22 ans a été condamné à une peine privative de liberté de 90 jours sans sursis au vu de ses très mauvais antécédents judiciaires.
- Les députés fribourgeois ont plébiscité l'extension progressive d'une police de proximité sur tout le territoire cantonal. Depuis 2004, seul un projet pilote a cours dans le Grand Fribourg.
- Les députés fribourgeois veulent interdire la fumée dans les lieux publics fermés. Dans les cafés-restaurants, les fumoirs sans service de restauration et dotés d'une ventilation efficace seraient toutefois autorisés. Le peuple tranchera le 30 novembre.



GENÈVE

- Les Services industriels de Genève (SIG) ne pourront plus importer de déchets de l'étranger, sauf de France voisine. Cette décision du Conseil d'État aura des répercussions sur l'usine d'incinération des Cheneviers.
- Une plainte pénale a été déposée à Genève contre un ex-officier de l'Armée

- du Salut. Ce capitaine chargé de la gestion de logements loués à des clandestins se serait livré à des abus, notamment financiers. L'officier a été suspendu puis renvoyé. Une instruction est en cours au niveau pénal.
- Quelques semaines avant la mise en route du grand collisionneur de hadrons (LHC), le CERN a procédé avec succès à un test très important qui a permis de vérifier que l'injection et le guidage des particules dans l'anneau souterrain s'opèrent comme prévu. Plus puissant accélérateur de particules au monde, le LHC, d'un coût de 6 milliards de francs, est destiné à percer les secrets de la matière. Il est logé dans un tunnel de 27 kilomètres à cheval entre Genève et la France voisine.



- Avec des pointes à 136 km/h, le fœhn s'est déchaîné en mai dernier dans le canton de Glaris. Les vents n'avaient pas été aussi violents dans la région depuis quinze ans. Personne n'a été blessé mais les dégâts immobiliers sont estimés à 300 000 francs.
- Anna Göldi, surnommée « la dernière sorcière d'Europe », sera réhabilitée. Opposé jusqu'ici à cette démarche, le Conseil d'État glaronais a revu sa position : il a demandé au parlement cantonal d'annuler sa condamnation à mort prononcée en 1782. « Il s'agit d'annuler une sanction incompréhensible et inique, une grave erreur », écrit-il.



• Une falaise menaçant de s'effondrer sur l'autoroute A13 près de Pian San Giacomo (GR) a été dynamitée. Plus de 8 000 tonnes de roches et de pierres se sont décrochées de la paroi. 650 kilos d'explosifs ont été utilisés. Le dynamitage s'est déroulé comme prévu. Le coût

Lans les cantons

- de l'opération s'élève à 1,3 million de francs.
 - Les délégués de l'UDC grisonne ont décidé de ne pas faire recours contre leur exclusion de l'UDC Suisse. La décision a été prise par 139 voix contre 39. Ils ont rebaptisé leur parti Bürgerliche Partei Schweiz (BPS). Le nom a été choisi en accord avec les dissidents des UDC bernoise et glaronaise.



• Le canton du Jura entend bien réglementer l'exercice de la prostitution et la vente d'objets pornographiques. Une personne désireuse de s'adonner à la prostitution devra s'annoncer auprès de la police et les salons de massages auprès du Service des arts et métiers, une pratique en vigueur dans d'autres cantons romands. Quant aux objets pornographiques, ils devront être confinés dans des emplacements spécifiques et interdits de vente aux mineurs de moins de 16 ans.



• Schötz, une bourgade lucernoise, a tout d'un paradis. Mais le calme a fait place à la colère des habitants : ils s'estiment bafoués sur Internet. Un mystérieux « halihalo » a en effet mis en ligne sur Google Earth des photos de nombreuses maisons et des sites du village en les légendant de commentaires douteux.



• Le Parti libéral-radical neuchâtelois (PLRN) s'est constitué. Neuchâtel devient le premier canton significatif où radicaux et libéraux acceptent de franchir le pas de la fusion. Radicaux et libéraux sont issus du mouvement libéral du XIX° siècle. Mais alors que les radicaux ont prospéré dans tous les can-

tons et constituent encore l'un des quatre plus grands partis politiques du pays, les libéraux n'ont conservé de l'importance que dans les cantons protestants de Suisse romande et à Bâle-Ville. Les revers électoraux que les deux formations ont enregistrés ces dernières années ont accéléré l'idée d'une fusion.

• La fête nationale au Locle, retransmise par la Télévision suisse romande a attiré plus de 8 000 personnes. Pour la petite histoire, 5 000 saucisses ont été dégustées, avec ou sans salade.



NIDWALD

• Le canton de Nidwald vivra une troisième baisse d'impôts dès 2009. le Grand Conseil a approuvé par 51 voix contre 3 des allégements pouvant atteindre 7 % pour les revenus de 70 000 à 90 000 francs.



OBWALD

· Le centre de gravité de la Suisse, l'Älggi-Alp vient de fêter ses 20 ans, en présence du conseiller fédéral Samuel Schmid et du « Suisse de l'année » 2007. Le centre de gravité géographique avait été déterminé en 1998 par l'Office fédéral de la topographie Swisstopo. L'Älggi-Alp se situe au-dessus de Sachseln dans le canton d'Obwald. Si l'on découpait la silhouette de la Suisse dans du carton et qu'on la suspendait à un fil aux coordonnées géographiques 660 158/183 641, correspondant à l'Älggi-Alp, elle tiendrait en parfait équilibre. Pour des raisons d'accessibilité, le point a été déplacé de 500 mètres en direction du sud-ouest.



SAINT-GALL

• Un bénéficiaire de l'aide sociale qui avait déposé plainte contre le président de la commune de Wittenbach (SG) a vu l'affaire prendre une tournure dé-

- sagréable. Les autorités ont découvert qu'il avait deux voitures, dont une Maserati, et des antiquités de valeur. Il est poursuivi pour escroquerie.
- L'assemblée communale de Rheineck devra se prononcer une troisième fois sur une série de demandes de naturalisation. Le canton a accepté sept recours sur huit, car les refus n'étaient pas assez motivés. Lors de l'assemblée de mars, 11 des 12 demandes de naturalisation avaient été refusées.
- Après les Grisons, les Lucernois et les Thurgoviens, les Saint-Gallois voteront sur l'accord intercantonal sur la scolarité obligatoire (Harmos). Un référendum a été déposé dans ce canton. Lancé par un comité bourgeois, il a récolté 9 394 signatures.



- Des inconnus ont volé une statue du Saint-Esprit dans une église d'Olten. Représenté sous forme d'une colombe avec rayons de soleil, le Saint-Esprit faisait partie d'un groupe de statues datant de 1530. il a une valeur estimée à 2 000 francs.
- Un minaret pourra être construit à Wangen (SO), près d'Olten. Le Département des travaux publics et de la justice du canton de Soleure a prolongé l'autorisation de construire jusqu'au printemps 2009. Dans un premier temps, la commune avait estimé que cette autorisation délivrée en 2006 était arrivée à échéance.



• Les chants du coq de Sant'Antonio ne dérangeront plus les voisins. Le Tribunal administratif tessinois a décidé qu'il pourrait rester dans la commune à condition d'être enfermé la nuit dans une cage insonorisée. Le propriétaire du coq devra confiner l'animal entre 22 heures et 7 heures du matin. Les parois devront mesurer au minimum huit centimètres d'épaisseur et être isolées avec de la

laine de verre. Cette décision met fin à une bataille qui aura duré cinq ans. Un couple de voisins s'était plaint à de nombreuses reprises auprès des autorités communales des chants du coq.



THURGOVIE

• Une femme de 63 ans, blessée à l'arme blanche, a été retrouvée sans vie dans son appartement de Schlatt (TG). Son compagnon, un des suspects possibles, a été arrêté et placé sous surveillance médicale.



URI

• Uri sera vraisemblablement le troisième canton à introduire une « flat rate tax », après Schaffhouse et Obwald. Le Grand Conseil a approuvé l'introduction d'un taux d'imposition unique à 7,2 % pour tous les revenus dès 2009.



VALAIS

- Pour faire face à la concurrence accrue, le Valais continue à répartir les disciplines entre ses hôpitaux. Pour le Valais central, la chirurgie générale sera regroupée à Sion et à Sierre. Martigny, qui a déjà obtenu la traumatologie différée, héritera des soins palliatifs et aura un centre de compétence de l'appareil locomoteur. À Sierre, l'unité de pédopsychiatrie sera renforcée. Pour le Haut-Valais, Viège aura la chirurgie générale et l'ORL, alors que la gériatrie ira à Brigue. La répartition des disciplines va se poursuivre, mais plus lentement.
- Les anciens forts militaires de Scex-Cindey surplombant la cité de Saint-Maurice ont accueilli leur 20 000° visiteur depuis qu'ils ont été cédés par l'armée en 1995 au canton du Valais. Pascale Gilles, de Poissy dans les Yvelines (F), en vacances dans la région

avec toute sa famille, s'est vu remettre un bouquet de fleurs célébrant l'événement.

• La commune valaisanne issue de la fusion entre Steg et Hohtenn se nommera officiellement Steg-Hohtenn dès le 1er janvier prochain. Les citoyens ont tranché en faveur du double nom. La participation au scrutin a atteint 72,3 %.



VAUD

- Le temps d'un été, la place du Marché de Vevey s'est muée en plage gratuite. Quelque 200 m³ de sable ont été installés au bas de la place pour y constituer une plage, du 3 juillet au 31 août. Entrée libre, sport et musique en prime.
- L'initiative lancée par le POP et Solidarités pour inscrire dans la Constitution le droit à un salaire minimum a récolté plus de 16 000 signatures, alors que 12 000 de celles-ci étaient requises. Le peuple votera.
- Le Conseil d'État vaudois souhaite modifier sa loi pénale dans le sens d'une interdiction du port de la cagoule lors de manifestations. Plusieurs cantons alémaniques comme Bâle, Berne ou Zurich prohibent depuis plusieurs années les défilés masqués.
- Les chiffres dévoilés à l'issue d'une campagne de prévention contre l'alcoolisme entre Vevey et Montreux sont alarmants. Sur la Riviera, quinze jeunes de 14 à 17 ans ont procédé à des achats tests sous l'égide de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme. Sur les 17 cafés-restaurants testés, 16 ont servi de l'alcool illicitement. Le bilan est meilleur à la caisse des commerces visités : les jeunes ont pu acheter de l'alcool dans 5 magasins sur 11...



ZOUG

• Zoug (1e) et Zurich (2e) restent les cantons les plus attractifs pour les entreprises. Ils sont suivis de Nidwald et Obwald, ce dernier ayant progressé depuis 2004, selon l'indicateur de qualité de localisation 2008 établi par le

Crédit suisse. Le canton du Jura, lui, est toujours en queue du classement. L'indicateur inclut cinq facteurs de réussite pouvant être mesurés dans la concurrence entre localisations : imposition des personnes physiques et morales, niveau de formation de la population, présence de personnel hautement qualifié et axes de communication.

• Ces dernières années, 118 peines n'ont pas été purgées correctement dans le canton de Zoug. Une plainte vise l'ancien responsable de l'Office d'exécution des peines.



ZURICH

- Les conducteurs de neuf voitures roulant à près de 200 km/h sur l'A3 ont été arrêtés à Zurich. Les chauffards étaient partis de Milan pour rejoindre Paris. Placés en détention préventive, ils sont de nationalité chinoise, britannique, canadienne et américaine. Les véhicules – des voitures de luxe italiennes, anglaises et allemandes – ont été saisis.
- Six policiers de la ville de Zurich ont eu droit à une baignade forcée dans la Limmat. Leur bateau s'est renversé pour une raison inconnue. Plusieurs autres policiers sont arrivés rapidement à bord de canots de sauvetage et ont secouru leurs collègues, qui ont pu reprendre leur travail après avoir endossé des uniformes secs.
- Roger Federer a quitté sa région d'origine du nord de la Suisse pour s'installer à Wollerau, près de Zurich. La commune héberge déjà plusieurs personnalités comme le pilote de Formule 1 Kimi Räikkönen ou l'ex-président d'UBS, Marcel Ospel. Le tennisman et sa compagne ont trouvé un appartement avec vue sur le lac, a indiqué son avocat, assurant que la fiscalité communale très favorable aux grandes fortunes n'avait joué aucun rôle dans ce déménagement. Federer a de nombreux amis dans la région et son logement précédent était devenu trop petit, a souligné Me Beck, précisant que le champion devait entreposer ses nombreux trophées chez ses parents.

HENRIETTE GERMAIN-NICOLET